Après avoir actualisé l'affichage du Registre en appuyant sur la touche [F5], vous pourrez constater que :

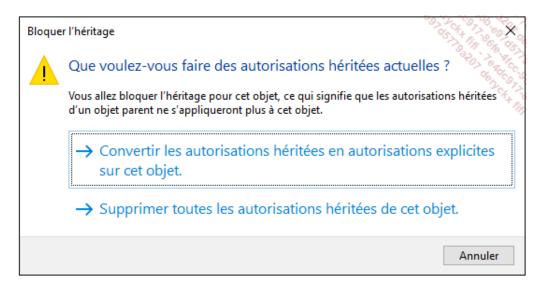
- Les données de la valeur test1 ont bien été modifiées.
- La valeur test2 est toujours présente.
- → Dans le Registre, cliquez sur Fichier Importer puis sélectionnez le dossier contenant le fichier de ruche sauvegardé.
- → Dans la liste déroulante placée en bas de la fenêtre, sélectionnez l'option Fichiers ruche du Registre (*.*) puis sélectionnez le fichier de ruche.
- Cliquez sur le bouton Ouvrir.
- → Confirmez le remplacement de la clé.

Le Registre Windows s'actualise immédiatement et la clé *Test2* a bien été supprimée.

Tout ceci pour dire que, si vous devez sauvegarder des clés du Registre avant de faire une opération qui vous semble périlleuse, il vaut mieux les exporter au format de ruche et non au format REG.

Il y a une autre question qui vient à l'esprit : si j'opère une modification dans les autorisations d'une clé du Registre, est-ce qu'il est possible de restaurer le jeu des permissions NTFS ? Là encore, nous allons refaire le même type de manipulation :

- → Sélectionnez la clé nommée *Test* puis dans le menu Édition cliquez sur le sous-menu Autorisations...
- Cliquez sur le bouton Avancé, puis sur le bouton Désactiver l'héritage.
- Cliquez sur le lien Convertir les autorisations héritées en autorisations explicites sur cet objet.



→ Sélectionnez votre nom d'utilisateur qui apparaît dans la rubrique **Groupe ou noms d'utilisateur** puis cliquez sur les boutons **Supprimer** et **OK**.

Nous avons donc:

- Désactivé le mécanisme d'héritage des permissions NTFS.
- Supprimé votre compte d'utilisateur de la liste des utilisateurs pour lesquels une ACE a été définie.
- Avec le bouton droit de la souris, cliquez sur votre fichier d'enregistrement puis sur la commande **Fusionner**.